

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 60 (1924)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : E. DUVILLARD : *Un congrès ? Pourquoi faire ?* — R. DOTRENS : *Ce que pensent les écoliers des distributions de prix.* — LOUIS MEYLAN : *Sur la « Pédagogie nouvelle ».* — Les « Journées éducatives » de Lausanne. — JULES LAURENT : *Lettre ouverte à Mademoiselle M. B. : A propos d'enseignement sexuel.* — *Matériel intuitif pour la lecture, l'orthographe et le calcul.* — PARTIE PRATIQUE : *L'orientation professionnelle en classe.* — *Retardés et anormaux.* — LES LIVRES.

UN CONGRÈS ? POURQUOI FAIRE ?

Les congrès de la Société pédagogique ont-ils un sens et une utilité ?

Ils expriment les plus spiritualisées des aspirations populaires. Ils apaisent les inquiétudes, toujours renaissantes, des maîtres primaires, voués, par leur ingrate vocation, au doute et au découragement. D'une réunion à l'autre, la doctrine s'y épure et s'y affermit. Les plus lassés retrouvent, au contact des compagnons de même lutte, la force de continuer cette recherche décevante de la perfection, raison dernière de notre tâche.

Que nous ont apporté nos trois derniers congrès ? Saint-Imier révèle le souci récent des juristes et des moralistes d'épargner à l'enfance les rigueurs du code pénal, préoccupés jusque-là, de punir, insoucieux d'amender. Il donne raison à ceux qui attachent plus de prix à la lutte qu'on soutient contre le mal qu'au châtement qu'on subit après y avoir succombé. Il ouvre la voie aux idées éducatives nouvelles, si difficiles à acclimater parce qu'elles heurtent, presque toujours, des habitudes mentales anciennes, un peu teintées d'inconsciente méchanceté.

Au moment où l'union du peuple suisse allait être nécessaire, Lausanne nous a appris l'importance de l'éducation nationale. L'école primaire y est apparue dans son jour véritable, intimement liée au sort de la démocratie.

Neuchâtel souligne à la fois l'importance de l'unité corporative intellectuelle et morale du corps enseignant romand et la nécessité de l'effort collectif dans l'élaboration d'une pédagogie assez souple pour être adoptée par tous, assez nette pour servir de guide aux expériences et aux essais sans lesquels il n'y a pas de progrès.

Nos congrès établissent les plans de l'école primaire romande

qui, comme toute chose destinée à durer, s'édifie lentement. Que sera le congrès de Genève dans cette évolution ?

Il doit préciser la pratique éducative nouvelle, si nécessaire après tant d'abstraites théories. Il définira, et au moment le plus opportun, le rôle social de l'école. L'étude sur l'école unique esquissera l'organisation rationnelle des élites populaires, la formation de ces cadres, aujourd'hui inexistantes, par l'appel fait aux meilleurs par l'esprit et par le cœur. Il réfutera ainsi, avec mesure et dignité, la doctrine menteuse de la prééminence de l'argent sur le mérite. A ceux qui l'ont oublié, il rappellera que c'est un sacrilège de toucher aux richesses spirituelles de la communauté. Il leur dira que l'école, l'une des plus précieuses de ces richesses, n'a pour adversaires que les ennemis du bien public.

L'étude sur l'école active montrera l'école vivante, se transformant avec les mœurs, se modelant sur le corps social qu'elle rend plus vigoureux. Cette démonstration n'est pas inutile. Des hommes, habiles à dresser des bilans, assimilent trop aisément l'Etat à une entreprise qui doit toujours donner de bien sonnants et bien trébuchants bénéfices.

Ces hommes saisissent mal les mobiles secrets de la vie des sociétés. Il convient donc de leur montrer l'erreur dans laquelle ils se trouvent. Nous ne serons pas les seuls à le faire. Des savants, des artistes, des hommes de bonne volonté, mieux que nous, rappelleront que les démocrates de 1848 avaient pour le peuple un souci de perfection que les grands bourgeois de 1924 ignorent complètement.

Au peuple, il est nécessaire aussi de sonner une bruyante fanfare. Il saisit mal son intérêt, admet à contre-cœur la nécessité d'une bonne instruction, comprend de travers quand on lui demande d'améliorer l'éducation de ses enfants. Il a une excuse. On lui répète si souvent qu'on exagère le rôle de l'école qu'il finit par le croire. Et, par une interprétation vicieuse de cette idée de Rousseau qu'il faut laisser faire la nature, de bonne foi reste inerte et sans défense. Mais, pour faire cette démonstration et donner cet exemple, il faut être nombreux au congrès de Genève. E. DUVILLARD.

CE QUE PENSENT LES ÉCOLIERS DES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Le *Bulletin corporatif* du 2 février dernier a donné le compte rendu d'une réunion d'instituteurs et de professeurs veveysans, au cours de laquelle fut débattue la question des prix.

A Genève, le problème des récompenses de fin d'année est apparu brutalement dans le cadre de nos préoccupations à la suite d'un vote du Grand Conseil réduisant fortement les crédits destinés à l'achat des prix. D'autre part, le corps enseignant primaire a été appelé à exprimer ses idées, à ce sujet, lors de la conférence générale de décembre.

Chargé de défendre l'opinion de ceux qui envisagent la suppression des prix comme un progrès à réaliser, j'ai voulu me renseigner auprès des premiers intéressés : nos élèves. Je livre aux lecteurs de *l'Éducateur* les résultats d'une enquête fort rapide et incomplète à laquelle ont pris part 117 garçons et 106 filles des degrés supérieurs de l'école de la rue Hugo de Senger.

Trois questions ont été posées aux élèves :

- A. *Que pensez-vous de la suppression des prix ? Si l'on ne distribuait plus de prix à la fin de l'année, seriez-vous contents, mécontents, ou bien est-ce que cela vous serait égal ? Indiquez vos raisons.*
- B. *Si les prix étaient supprimés, voudriez-vous recevoir à leur place d'autres récompenses ? Lesquelles ?*
- C. *Que pensez-vous des prix que vous avez reçus ?* (Cette question fut réservée, cela va sans dire, à ceux des élèves ayant été récompensés.)

A. La première question a reçu les réponses suivantes : 46 garçons et 14 filles demandent le maintien des prix en exprimant leur mécontentement à la pensée de leur suppression éventuelle.

44 garçons et 35 filles approuvent la mesure envisagée. Au total : 60 pour, 79 contre les prix, et 84 indifférents. 44 garçons et 57 filles ont répondu par un « ça m'est égal » écrit de main sûre.

Il est curieux de constater, à l'encontre de ce que l'on pourrait croire, que les garçons apprécient davantage les prix que les filles. Sur 44 élèves ayant déjà reçu des prix, il s'en trouve 29 favorables à la suppression et 15 hostiles à celle-ci.

Les arguments invoqués dans les deux camps ne manquent pas de saveur ! Qu'on en juge :

Approuvent la suppression des prix :

1° les aigris.

Ex. : « Je serais content, parce que je n'en ai jamais eu. — Oui, je suis toujours dans les derniers. »

2° les jaloux.

Ex. : « Il y a parfois des injustices. — On ne saura plus qui est le premier. — Il y en a trop peu. »

- 3^o les « économistes ». Ex. : « Ça tirerait d'affaire l'Instruction publique¹. — Ça fera des économies. — Oui, parce que, sans ça, l'Instruction ne pourra plus nous fournir des livres et des cahiers². »
- 4^o les psychologues. Ex. : « Les premières élèves sont déjà récompensées par la facilité de leur travail. »
- 5^o les moralistes et les enfants sages. Ex. : « On va à l'école pour apprendre, non pour recevoir quelque chose. — On ne fait pas ça (le travail) par intérêt ! — Quand on a bien travaillé, on est content, c'est déjà une récompense. »

Les réponses des « conservateurs » n'offrent pas autant de variété, en voici quelques-unes : « Ça ne nous donnerait pas de courage. — C'est un souvenir de l'école qui fait plaisir. — J'en ai toujours eu un et je voudrais bien en avoir un pour ma dernière année d'école. » Une désabusée se refuse à discuter une proposition de si mauvais goût : « Supprimer les prix ! c'est triste ! » De futurs intellectuels aiment les prix parce qu'ils éprouvent un goût très vif pour la lecture.

B. 47 garçons et 80 filles se prononcent pour la suppression totale des récompenses de fin d'année ; 70 garçons et 26 filles, au contraire, désirent le remplacement des prix par autre chose. On retrouve ici le même attachement des garçons aux traditions établies et la même attitude décidée des fillettes en opposition à celles-ci.

Il est demandé par plusieurs : des certificats, comme au Collège, des jeux, des images, des bonbons, des oranges, un arbre de Noël (l'enquête eut lieu le 23 décembre), une belle course de fin d'année, du cinéma, des fournitures scolaires. Ici et là, des désirs d'ordre plus personnel sont formulés : de futurs décorés réclament médailles et certificats d'honneur, des garçons pratiques et prévoyants voudraient « un petit bout de papier où on mettrait dessus qu'on est content de l'élève, ça récompenserait autant que des prix », « un certificat sur le travail, quand on cherchera une place, on aura

¹ J'avais indiqué aux enfants que cette mesure était envisagée pour réaliser des économies.

² Le groupe de Défense économique a inscrit à son programme la suppression de la gratuité des fournitures scolaires.

quelque pièce pour postuler ». Un homme d'affaires en herbe simplifie la question : « Cent sous au premier ! » dit-il. Un malin, qui trouvera certainement sa voie dans la politique, expose qu'une semaine de vacances de plus serait une solution acceptable pour tous. Un raisonneur estime avec bon sens que si l'on supprime les prix pour faire des économies il est inutile de se casser la tête pour chercher par quoi ils pourront être remplacés : « Tout ce qu'on donnera à la place coûtera cher ! »

Enfin, un excellent élève, toujours le premier de sa classe, exprime son désir le plus ardent : recevoir une « boîte de becs ». Le pauvre petit, malgré toute son application, a une déplorable écriture, et pouvoir employer chaque jour une plume métallique neuve serait pour lui la récompense suprême.

C. En grande majorité, les enfants se déclarent contents des prix qu'ils ont reçus. Cependant, tout le monde sait qu'à Genève il est impossible d'arriver en quelque domaine que ce soit à une unanimité d'opinion :

« Les prix ont des histoires « bêtes » dit l'un. « Pas fameux, mes prix », surenchérit un autre. « Les histoires s'oublient vite, » écrit un dilettante. « Très jolis, mais bien petits, » constate une gracieuse enfant dont chacun se représente sans peine la moue de dédain.

Enfin, horreur ! une fillette qui a reçu l'an dernier la plaquette « Fribourg » de la collection des « Villes suisses », déclare : « Ce n'est pas la peine de recevoir des prix pareils, car c'était Fribourg et on n'y a rien compris ! » Pauvre M. de Reynold, et dire que de méchantes gens prétendent que la vérité sort de la bouche des enfants !

Concluons en disant, sans grande chance d'erreur, que les enfants n'attachent pas aux récompenses de fin d'année l'importance que d'aucuns prétendent, et en exprimant le regret que nous éprouvons de voir la question se poser à propos d'économies. Faut-il les maintenir, faut-il les supprimer ? Si les lecteurs de l'*Educateur* y consentent, c'est au point de vue éducatif et social que prochainement nous discuterons les termes du problème en toute objectivité.

R. DOTRENS.

PENSÉE

L'habitude de la discipline doit naître de l'activité spontanée des enfants, et n'a rien de commun avec l'obéissance passive.

ANGELO PATRI.

SUR LA « PÉDAGOGIE NOUVELLE »

On a proposé d'appeler notre siècle le siècle de l'enfant. Sans prétendre décider s'il justifiera ce nom plutôt que celui de siècle de l'aviation ou des conflagrations européennes, il est certain que cette appellation souligne une des préoccupations maîtresses de l'époque où nous vivons, et caractérise heureusement le siècle qui aura vu se développer si largement l'instruction publique à tous ses degrés, appliquer à l'éducation des arriérés et des anormaux les ingénieuses méthodes du D^r Decroly et de Mlle Descoedres, et s'accomplir, dans le domaine de l'éducation des tout petits, la révolution que signifie l'introduction dans les écoles officielles de la méthode Montessori ; le siècle où, sortant du cercle des spécialistes, les grands problèmes de l'enseignement : latin, école active, école unique, soulèvent dans le public, dans la presse, aux Chambres, des discussions approfondies et souvent passionnées.

Il ne faudrait cependant pas oublier que, si ce siècle a fait beaucoup pour l'enfant, le XIX^e ne s'en est pas désintéressé, et que même toutes les transformations en voie de s'accomplir ont été en quelque sorte amorcées par les travaux des théoriciens et des praticiens du siècle dernier, J.-J. Rousseau en tête.

On ne saurait étudier l'histoire d'une seule des grandes questions pédagogiques actuelles sans rencontrer de ces précurseurs, dont les travaux, aujourd'hui oubliés, ont préparé les esprits à concevoir et à recevoir les « innovations » dont notre époque serait souvent encline à s'attribuer tout l'honneur.

De cette vérité, plus rassurante en somme qu'humiliante, je viens de rencontrer quelques preuves frappantes dans un des beaux livres de notre littérature nationale, un de ceux qui reflètent le plus purement notre esprit et certainement un de ceux qui ont le moins vieilli, bien qu'il soit vieux d'un siècle : *L'éducation progressive*, de M^{me} Necker-de Saussure. Je n'en donnerai ici qu'une seule, laissant à ceux qui reliront ce livre, agréable autant que grave, le plaisir d'en découvrir eux-mêmes bon nombre d'autres.

Ce qui caractérise la pédagogie nouvelle, c'est essentiellement cette découverte qu'avant d'entreprendre l'éducation de l'enfant, il convient de savoir *ce que c'est que l'enfant*. Truisme, dira-t-on : je le veux bien, mais n'est-il pas d'autres pratiques dans lesquelles il serait encore nécessaire de faire cette découverte qu'avant d'agir il importe d'étudier les conditions de l'action ? Quoi qu'il en soit, cette étude, méthodiquement conduite par la pédagogie moderne, l'a amenée à des conclusions assez neuves et fécondes. Celle-ci

d'abord que la manière de travailler de l'enfant diffère profondément, dans ses mobiles, de la manière de travailler de l'adulte, et n'est guère comparable qu'au jeu désintéressé de l'artiste. Et celle-ci ensuite, qui en est le corollaire, que l'art d'enseigner, c'est l'art de s'installer consciemment dans la mentalité de l'enfant, de lui présenter les connaissances qu'il doit assimiler et les habitudes qu'il doit contracter en les rattachant à ses intérêts spontanés. Une science nouvelle : la psychologie de l'enfant ; une didactique nouvelle, déduite de cette science : la didactique de l'intérêt ; c'est là tout l'appareil de la pédagogie nouvelle.

Écoutons maintenant la femme exquise, l'éducatrice dévouée que fut M^{me} Necker-de Saussure :

« L'obligation d'observer, que je me suis imposée dans tout cet ouvrage, exigeait, dès le commencement, une investigation du cœur humain un peu plus profonde que celle dont le premier âge a, jusqu'à présent, été l'objet. Les livres sur l'éducation contiennent, pour l'ordinaire, l'histoire des pensées et des tentatives de l'instituteur relativement à son élève, plutôt que l'histoire de l'élève lui-même et de ce qui se passe dans son esprit. C'est là précisément ce que j'ai essayé de démêler... c'est avec l'enfant que je m'associe ; je cherche à connaître ses sentiments durant la période entière où une nécessité impérieuse le soumet à notre pouvoir, et cet examen me conduit à juger que la plupart des impressions attribuées au caprice et à la déraison, dans le premier âge, ont une origine plus relevée. Les conditions auxquelles l'âme a été assujettie à son arrivée dans ce monde, me paraissent fournir une explication suffisante d'une multitude de sentiments qu'éprouvent les enfants et j'y reconnais encore l'effet d'une disposition éminemment favorable au développement de leurs plus grandes facultés. Je décris donc, aussi exactement qu'il m'est possible, la constitution morale de l'enfant à ses différents âges, et j'en tire les résultats pratiques qu'offrent évidemment ces observations. »

Voilà, en quelques lignes, tout le programme de la pédagogie nouvelle et le pressentiment de sa découverte essentielle : l'enfant n'est pas un adulte en miniature ; l'enfant est l'enfant, c'est-à-dire une formation originale, un être pour soi, dont le développement obéit à des lois particulières, lois que l'éducateur, s'il veut l'aider et non l'entraver dans sa croissance, doit connaître et respecter. Je laisse à mes lecteurs le plaisir d'aller voir eux-mêmes avec quelle intelligence M^{me} Necker applique ces principes tout au long de son beau livre.

Et maintenant concluons-nous de là que la pédagogie nouvelle n'ait rien inventé ? Rien ne serait plus injuste ni moins judicieux. Ce serait confondre l'intuition de la vérité avec sa démonstration rigoureuse, des vues profondes et fécondes, mais fragmentaires,

avec un système de notions logiquement déduites d'une investigation méthodique. Bien loin donc de diminuer la signification de la découverte qui est en train de renouveler la pédagogie, le fait qu'elle ait été entrevue, il y a un siècle, par une femme exceptionnellement douée, entraînée dès l'enfance à l'observation scientifique par une longue collaboration aux travaux de son père, Horace-Bénédict de Saussure, et qu'elle ait été appliquée par elle avec une fermeté et une ingéniosité remarquables dans l'éducation de ses enfants, ce fait est de nature, au contraire, à accroître notre confiance dans les « méthodes nouvelles ». Nous sommes parfois tentés de nous en défier, parce qu'elles bouleversent nos habitudes, et parce qu'elles ne semblent pas réaliser dans tous les domaines toutes les espérances qu'on fondait sur elles. Patience ! Il a fallu un siècle pour que l'intuition de Mme Necker-de Saussure devienne une vérité généralement reconnue ; il faudra peut-être un siècle encore pour que les méthodes qui s'en déduisent logiquement soient, comme on dit, au point. Ni les idées justes, ni les méthodes fécondes ne naissent à l'état parfait, comme Minerve naquit adulte et tout armée du cerveau de Zeus olympien. La pédagogie nouvelle cherche encore, mais il faut lui faire confiance : elle cherche sur la bonne voie, celle que jalonnent, en arrière, les essais théoriques et pratiques de Rousseau, de Pestalozzi, de Mme Necker et de bien d'autres.

Et les plus intelligents parmi les chefs des « novateurs » font leur, j'en suis certain, cette déclaration aussi modeste que sage d'un illustre contemporain de M^{me} Necker, le père Girard : « Je n'ai jamais eu d'autre prétention que celle de restaurer ce que le bon sens a découvert depuis des siècles. »

N'est-ce pas là, en effet, la manière la plus féconde d'innover ?

LOUIS MEYLAN.

LES « JOURNÉES ÉDUCATIVES » DE LAUSANNE

Voici le programme de ces « journées » dont le *leitmotiv* sera, cette année, l'école et la famille. Remercions les organisateurs d'avoir placé leurs « journées » au milieu des vacances de Pâques, permettant ainsi à nos collègues de s'y rencontrer nombreux.

Mercredi 9 avril : 9 h. La collaboration de l'école et des familles : Mlle Serment. — 11 h. L'éducation des enfants difficiles : M. Rochat-Bujard. — 15 h. La rythmique et l'éducation : causerie de M. Bæriswyl. Démonstration, rondes, chants : Mmes Porta et Wagner. — 17 h. Visite d'un camp d'éclaireurs à Vidy-Plage. — 19 h. Souper à la Crémérie de Vidy-Plage. — 20 h. Les éclaireurs et la famille : M. Emery.

Jeudi 10 avril : 9 h. La coéducation des sexes en famille et à l'école : Mme

Pieczinska. — 11 h. L'école mixte en Suisse : Mlle A. Keller. — 14 h. La formation maternelle et paternelle de l'enfant en âge scolaire : Mlle M. Evard. — 15 h. Visite des établissements « Au Grand Air », à Vennes et « Le Foyer », à Chailly. — 20 h. La leçon de santé à l'école : M. le Dr Francken.

Vendredi 11 avril : 9 h. L'éducation d'un enfant nerveux : Dr H. Flournoy. — 11 h. Qu'apporter à nos enfants malades : Mme de Rougemont. — 14 h. Ce que lisent nos enfants : Mme Tissot-de Haute-Source. — 15 h. Le dessin au service de l'enseignement : Mme Artus-Perrelet. — 20 h. Le cinéma au service de l'éducation : M. Cauvin.

Samedi 12 avril : 9 h. La formation du caractère par la méthode active : M. Ad. Ferrière. — 11 h. Foi religieuse et âmes d'enfants : M. le pasteur Vittoz. — 14 h. Ma patrie et celle des autres : M. Ernest Bovet. — 15 h. Discours de clôture.

Finance d'inscription : Fr. 5 — pour les 4 journées. Fr. 2 — par journée séparée.

LETTRE OUVERTE A MADEMOISELLE M. B.

A propos d'enseignement sexuel.

Mademoiselle et chère collègue,

L'article que vous avez fait paraître sous ce titre ne m'a pas surpris ! Les partisans de l'enseignement sexuel (il vaudrait mieux dire de l'éducation sexuelle, puisque l'enseignement direct n'entre que pour une faible part dans cette discipline !) ne se sont jamais flattés d'avoir obtenu l'adhésion du corps enseignant unanime. Ils savent que toute innovation rencontre des méfiants, des peureux, des désabusés qui la combattent. Ils n'ignorent pas que pendant des siècles, certains projets aujourd'hui réalisés — celui d'instruire la femme, par exemple — ont été considérés comme des erreurs graves, sinon comme des crimes de lèse-société. L'histoire leur a appris que tout progrès s'établit fort lentement ici-bas, parce que les habitudes acquises paralysent constamment sa marche. Ils admettent que des trois périodes qu'on discerne ordinairement dans le développement d'une idée (celle du lancement par quelques promoteurs jugés sévèrement ; celle de la prise en sérieuse considération ; enfin, celle autre durant laquelle l'approbation générale s'établit) la seconde n'est pas encore passée partout. Aussi le silence qui vous « inquiète » les étonnait-il beaucoup. Vous avez eu le courage de le rompre, mademoiselle ; je vous en félicite d'autant plus que, tout en ayant l'air de combattre ma thèse, votre article souligne et renforce celui des miens que l'*Educateur* a publié sous ce titre « De l'influence indirecte de l'école dans l'éducation sexuelle de l'enfance ¹. »

Nous sommes, en effet, vous et moi, du même avis sur bien des points, même sur le principe, puisque vos lignes contiennent l'aveu suivant : « Je ne suis point opposée, en principe, à l'éducation sexuelle ; je la crois même bonne et nécessaire si elle se fait au moment opportun et dans les conditions favorables ». *Je n'ai jamais dit autre chose !* Et des quatre conditions que vous fixez, j'en admetts volontiers deux : la troisième et la quatrième (énoncée un peu différemment, toutefois). N'ai-je pas moi-même écrit (voir *Educateur* 1921 p. 360) : « On n'étudiera jamais les problèmes sexuels pour eux-mêmes... et (au bas de la

¹ Voir *Educateur* du 8 juillet 1922.

même page) : Il (l'instituteur) veillera surtout à conformer sa conduite à son enseignement, etc. » ? Mon dernier article (*Educateur* du 8 juillet 1922) n'est, en somme, que le développement — par anticipation — de votre quatrième condition. Veuillez en lire (ou en relire ?) au moins le début et vous comprendrez que le même esprit nous anime, que l'un et l'autre nous n'avons en vue que le bien de l'enfant et le bonheur de l'humanité. Il est vrai que j'aurais donné à votre dernière thèse une autre rédaction, peut-être celle-ci :

Tout enseignement sexuel, individuel ou collectif, même donné par un homme d'une haute moralité, risque d'être inutile, s'il n'est pas accompagné d'une culture de la volonté et de la conscience.

Car, mademoiselle, rien, absolument rien, ne m'autorise à croire que l'instruction donnée « par un homme d'une haute moralité » risque de n'avoir « que des effets néfastes ». Votre plume a sûrement dépassé votre pensée !

Je suis heureux que vous ayez mis sous les yeux de nos collègues la belle page de Fœrster. J'ai aussi cité cet auteur dont je tiens les œuvres en grande estime. Veuillez remarquer toutefois que les fortes paroles rapportées par vous visent un enseignement donné dans les écoles où « les aspirations morales des enfants ne sont que pauvrement encouragées », ce qui n'est pas le cas chez nous et qu'elles combattent des éclaircissements « abondants » (le mot y est mademoiselle !) alors que les articles de l'*Educateur* n'ont préconisé au total que 6 entretiens, soit un par année à partir de la dixième¹. Et que penser de cette affirmation : Si nous avions en matière sexuelle une morale haute et pure, nous n'aurions pas besoin d'une pédagogie spéciale... ? Ce « si » que je souligne à dessein ne prouve-t-il pas que nous avons besoin d'une pédagogie spéciale ? Et l'absence « de morale haute et pure » que Fœrster constate et déplore ne peut-elle provenir de la regrettable initiation que reçoit la jeunesse actuelle ? Je vous prie aussi — chère collègue — de croire que le reproche : « On a fait de la question sexuelle, prise *isolément*², l'objet d'une étude malsaine », ne peut s'adresser au corps enseignant vaudois qui a consacré deux matinées à l'examen de ces délicats problèmes. Bien convaincu du danger que comporterait [un enseignement « isolé », j'ai rattaché les six canevas publiés en 1922 (7 janvier et 29 avril) à des leçons de sciences naturelles, indiquant même les pages sur lesquelles les quatre premiers pouvaient se greffer logiquement. Mon but était, en effet, de ne pas mettre en relief l'enseignement sexuel, mais de le donner en quelque sorte sans en avoir l'air. Le N. B. de la page 13 (*Educateur* du 7 janvier 1922) le prouve bien.

Mais, direz-vous peut-être, puisque nous sommes si complètement d'accord sur bien des points, comment se fait-il que nous ne soyons pas du même côté de la barrière ? C'est qu'il y a vos deux autres conditions, la première surtout !

« Jusqu'à 17 ou 18 ans (je cite vos lignes) au moins, elle doit être individuelle, ce qui exclut d'emblée l'enseignement officiel ». Permettez-moi de peser un peu votre argumentation, je vous prie. Vous ne la basez nullement sur des expériences, sur des faits, — ce qui est grave, mademoiselle ! — mais sur une copieuse

¹ A la page 11 de l'*Educateur* du 7 janvier 1922, vous trouverez ces mots qui sont de moi : Le programme (affaire de mesure) ne sera pas très étendu...

² C'est moi qui souligne.

supposition. Il ne suffit pas de « se représenter ce qui se passerait » (ce sont vos mots !), il faut être sûr ! Or, des essais ont été faits par de nombreux parents et par des maîtres d'école. Ceux qui les ont entrepris avec crainte et sérieux ont vite été rassurés. Puis, il est des constatations inattaquables ; celle-ci, par exemple, qui est double :

A 17 ou 18 ans tous les garçons et la plupart des filles sont instruits des choses sexuelles et le sont très mal. *L'enseignement que vous leur donneriez arriverait trop tard* (mot redoutable !) *et ne pourrait être que curatif*. Pensez aussi aux chutes qui se produisent entre 15 et 17 ans, car il y en a, mademoiselle, et de très graves qu'il faudrait pouvoir prévenir. Enfin, à l'âge indiqué par vous, la scolarité a pris fin pour beaucoup de jeunes : les uns s'expatrient, un grand nombre d'autres sont dispensés des cours complémentaires. Comment les atteindrez-vous ?

Votre erreur me paraît reposer aussi sur l'oubli d'une vérité que certains vieux manuels de pédagogie enseignaient déjà, en ces termes :

Autre est l'esprit de l'enfant, autre celui de l'adulte. Quand je relis le tableau que vous tracez de « ce qui se passerait » je ne puis m'empêcher de m'écrier : « Voilà qui est jugé en adulte ! » Soyez sûre, mademoiselle, que l'enfant n'agit et ne réagit pas comme l'homme fait. J'en tiens des preuves à votre disposition. Certaine révélation qui alimente les conversations d'adultes le laisse parfaitement indifférent. C'est l'esprit prévenu et souvent — il faut en convenir ! — corrompu des « grandes (?) personnes » qui voit le mal partout, se nourrit parfois de rapprochements et de sous-entendus que l'enfant ne connaît pas et ne peut comprendre. Par contre, ce qu'on veut lui cacher, ce qui se dit à voix basse, exerce sur lui un grand attrait. Ce sont les sourires et les regards caractéristiques, les propos douteux ou équivoques — *toutes choses qu'il ne rencontrera jamais en classe, en présence de son maître* — qui piquent sa curiosité et créent autour des questions sexuelles une mentalité dangereuse. Aussi suis-je navré de lire que « les propos malpropres de camarades pervertis feront moins de mal à un écolier que l'enseignement froid, brutal, exclusivement scientifique et dépourvu de sève morale, d'un maître ou d'un médecin qui représente à ses yeux la science et l'autorité ». J'ai bien meilleure opinion de nos collègues, mademoiselle ; je crois que l'immense majorité d'entre eux sont abondamment pourvus de tact, d'intelligence, de savoir-faire, et que l'idéal qui les anime ne peut être suspecté.

Votre affirmation fait penser à du parti pris. Le corps enseignant ni le corps médical ne se recrutent dans les bouges de l'immoralité. Il ne faut pas les calomnier.

Votre deuxième condition est soutenue par des mots (« absurde » et « criminel ») que je trouve un peu gros et qui ne prouvent rien. Ne pas parler pour ne pas éveiller prématurément les mauvaises pensées, source des habitudes vicieuses, semble être votre mot d'ordre. Ce serait parfait si l'enfant était une plante, s'il ne possédait ni yeux, ni oreilles ou si les spectacles et les propos de la rue ou du salon ne parvenaient jamais jusqu'à lui. Mais vous le savez bien, mademoiselle, les écoliers actuels ne vivent pas dans la situation rêvée par Rousseau pour son Emile. Dès le jeune âge, leur attention est attirée sur ce que vous voulez leur

cachez. Si vous aviez le bonheur d'être mère (il ne suffit pas d'être institutrice avertie !) vous seriez frappée davantage de la précocité enfantine. Cette précocité ne serait peut-être pas un mal si elle avait été provoquée sainement et poussait l'enfant à se renseigner auprès de ses parents ou de ses maîtres. Par malheur, en s'initiant, l'écolier constate qu'on ne parle pas de ces choses comme on le fait des autres ; on les aborde en souriant, l'instituteur les évite avec soin, les camarades se cachent pour en parler, les parents n'aiment pas qu'on les questionne à leur sujet. Et la conclusion — logique pour l'enfant — est vite tirée : il n'ose pas en parler (sauf avec certains compagnons) et encore moins faire appel aux connaissances de ses éducateurs. Une remarque me frappe : aucun élève n'est venu se renseigner spontanément auprès de moi sur des questions sexuelles pendant les 16 années de mon enseignement. Je pourrais vous donner les noms de plusieurs collègues qui ont fait la même constatation¹. Et vous voudriez que nous attendions leurs avances ? Comme sœur Anne, nous les attendrions bien longtemps ! Et cette attente me paraîtrait beaucoup plus « absurde et criminelle » que les prudents et timides essais que vous combattez.

Non, mademoiselle, l'enfant — dont l'initiation commence dès le plus jeune âge et se poursuit dans les plus mauvaises conditions — n'a rien à redouter des éclaircissements (peu étendus mais suffisants) que l'école peut lui procurer par l'intermédiaire de pédagogues sérieux, conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités² ! La conspiration du silence autour des questions sexuelles intéressant l'écolier n'a que trop duré, parce qu'elle ne peut ni éclairer, ni corriger, ni fortifier. Jamais elle n'empêchera le poison qui, goutte à goutte, pénètre dans l'âme des jeunes de faire son œuvre néfaste.

Enfin — chère collègue — nos lecteurs désirent sans doute que je réponde aux attaques que vous avez lancées contre l'un de mes articles. Il s'agit de la 3^e leçon. Vous me reprochez d'avoir choisi l'exemple du coq. Oh ! sans doute, j'aurais pu parler de l'élégante hirondelle ou de l'abeille si décente qui va s'accoupler dans l'azur. Un pli professionnel a guidé mon choix : on m'avait si souvent répété qu'il faut prendre ses exemples dans le milieu de l'enfant et partir du *connu* que... je l'ai cru. Cependant permettez-moi de vous rappeler l'introduction où je me défends de vouloir présenter un modèle, mais simplement quelques « suggestions » et où j'affirme qu'il est « nécessaire que la personnalité du maître imprègne tout son enseignement ». Le N. B. de la page 13 ne dit-il pas : « D'autres points de départ et une méthode différente peuvent être choisis ? » Passons néanmoins !

Ailleurs, vous avez lu entre les lignes : « Je pense pourtant que les relations conjugales doivent différer quelque peu de celles qui existent entre un coq et ses poules ! » Avouez, mademoiselle, que c'est vous qui parlez de relations conjugales et non pas moi. En y faisant allusion, j'aurais attiré l'attention sur le seul point délicat à un âge où l'écolier ignore tout des rapports conjugaux et ne peut les comprendre. C'eût été dangereux autant qu'imprudent ! Là, encore,

¹ Soyez certaine — Mademoiselle — que ceux auxquels je pense ne sont pas des maîtres « repoussoirs » ; ils sont aimés de leurs élèves qui osent les questionner... sur d'autres points.

² Je n'ai jamais fait appel aux autres et repousse un enseignement *obligatoire*.

vous me paraissez avoir vu en « adulte ». Votre esprit pouvait faire semblable rapprochement ; celui de l'enfant ne le pouvait pas. Vous protestez contre « cette tendance (la mienne dans votre pensée) matérialiste qui assimile l'homme aux animaux... ». A mon tour de protester ! Nierez-vous que « le corps de l'homme ressemble à celui des mammifères et se comporte de la même manière ? » Le Créateur l'a voulu ainsi. Je puis vous certifier que je n'y suis pour rien. J'ai même essayé de corriger ce que cette analogie peut avoir de décevant pour l'enfant et pour notre orgueil. Dans ce but, j'ai classé l'homme dans le « règne divin », je l'ai présenté comme « roi de la création ». A la même page, j'ai proclamé qu'il ne peut connaître le bonheur si « son être spirituel ne dirige pas l'autre », etc. Ai-je vraiment obéi à une tendance matérialiste ? Si un jury impartial et compétent l'affirme, je déclare n'y plus rien comprendre et je brûle mes écrits.

En dernière analyse, — car il faut terminer cette longue lettre, — vous consentez à croire l'éducation sexuelle bonne et nécessaire, vous désirez qu'aux notions théoriques s'ajoute la culture de la volonté et de la conscience (en quoi nous sommes d'accord !) mais vous repoussez l'enseignement collectif que beaucoup d'éducateurs préconisent. La question se ramène dès lors à celle-ci : qui donnera l'instruction que vous admettez ? Le maître, quand l'élève questionnera ? J'ai répondu plus haut. Les parents ? Ce serait l'idéal ! De toute évidence, l'essentiel de l'éducation sexuelle appartient aux pères et mères ; je l'ai écrit avant vous en signalant l'insuffisance (c'est peu dire !) de l'influence paternelle ou maternelle¹. Tout ce qui se fera pour éclairer les parents et les amener à entreprendre eux-mêmes l'éducation sexuelle de leurs descendants sera digne d'éloge. Si vous voulez bien consacrer à cette belle tâche votre intelligence, votre dévouement et le temps qu'une célibataire n'est pas tenue de réserver à sa famille, j'applaudis des deux mains et fais des vœux pour la réussite complète de vos efforts.

En attendant (et l'attente risque d'être longue !) le problème reste posé, tandis qu'une vague puissante d'immoralité déferle jusque sur les murs de nos villes et les devantures d'une multitude de magasins. Des corps et des âmes se détruisent chaque jour sous les coups de la débauche, et l'enfance continue à être préparée (?) *aussi mal que possible* à la vie sexuelle. Le silence des gens d'école n'améliorerait en rien une situation qu'on peut qualifier de tragique ; c'est pourquoi les partisans de l'éducation sexuelle le combattent sans se laisser arrêter par les difficultés de la tâche ou les flèches aiguës de leurs adversaires. Ils ne peuvent se résoudre à soulager (?) leur conscience par un simple appel aux parents. L'attitude de Pilate, pas plus que celle de l'autruche, ne saurait leur plaire. Ont-ils tort ? Nos lecteurs le diront !

Vous avez, mademoiselle, mon plus respectueux salut.

JULES LAURENT.

MATÉRIEL INTUITIF POUR LA LECTURE, L'ORTHOGRAPHE ET LE CALCUL

Il y a une année environ que notre collaboratrice, Mme Baudat-Pingoud, avait convié ses collègues à une démonstration qui avait obtenu un succès

¹ *Educateur* 1921, p. 357.

très vif. Dès lors, le matériel imaginé par Mme Baudat a été expérimenté dans un grand nombre de classes. Les jugements des autorités, des inspecteurs, du corps enseignant et des parents sont unanimes : tous reconnaissent la valeur et l'efficacité de ce matériel.

Mme Baudat fera, en avril prochain, à l'école de la Barre à Lausanne, une nouvelle démonstration. Elle y présentera entre autres ses nouveaux tableaux illustrés pour la lecture et l'orthographe, ainsi que son matériel pour l'enseignement du calcul. La date de la séance sera indiquée ultérieurement.

Alb. C.

PARTIE PRATIQUE

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE EN CLASSE

Pour compléter ce que l'*Educateur* a donné récemment sous ce titre, on nous communique des renseignements sur l'effort accompli à Paris par MM. Touzaa et Fuster de l'Office départemental de la main-d'œuvre en relation avec les écoles.

Le sujet de composition suivant a été donné aux élèves : « Qu'avez-vous l'intention de faire quand vous sortirez de l'école ? Quelle profession, quel métier choisirez-vous ? Exposez les raisons de votre choix ? » M. Fuster a pris la peine de corriger et d'annoter toutes les compositions qui ont été rendues aux élèves. En même temps des observations générales relatives à ce devoir ont été adressées aux maîtres pour leur permettre d'en faire le point de départ d'une causerie fructueuse d'éducation morale et professionnelle :

1^o *Appréciation des raisons.* — Certains enfants ont déterminé leur choix sur des remarques vraiment trop puériles. L'un veut être électricien parce qu'il a vu un ouvrier poser des fils et qu'il trouve ce travail amusant. L'autre veut être mécanicien parce qu'il a regardé dans la rue un chauffeur se dépanner et lui a passé la clef anglaise. Un troisième se reconnaît des aptitudes pour la mécanique parce qu'il s'est amusé de son mécano. Enfin, un imaginaire veut être mécanicien sur locomotives parce qu'il aime à voyager et qu'il veut « admirer du pays ». Tous ces enfants ont reçu le conseil d'observer les ouvriers au travail, de réfléchir et de décider.

Une raison commune, dont la valeur est toute relative, consiste à dire : « Ce métier me plaît ». Si l'enfant envisage qu'il fera avec intérêt et satisfaction les travaux que le métier comporte, la raison, quoique unique, est suffisante. Mais s'il pense ne s'intéresser qu'à une partie du métier, la raison est insuffisante et l'enfant fera bien de réfléchir de nouveau au métier à choisir.

Une autre raison commune est invoquée : « Je préfère ce métier parce qu'on gagne bien ». C'est légitime de vouloir retirer de l'exercice consciencieux d'un métier le plus de ressources possible. Mais l'enfant n'a pas toujours vu que certains métiers imposent des dépenses. Ainsi, le métier de mécanicien, par exemple, exige l'entretien et le renouvellement fréquent des vêtements de travail. S'il y a un avantage de gain dans un métier, il est plutôt justifié par la rareté de la main d'œuvre ou par l'habileté exceptionnelle de l'ouvrier.

2^o *Erreurs relevées.* — Des erreurs se sont produites dans le choix du métier. Les uns ont confondu des métiers voisins comme menuisier et ébéniste, mécanicien et électricien, employé de commerce et employé de banque ou comptable,

fleuriste et jardinier, etc. Les autres n'ont pas aperçu le métier ou la profession à la sortie de l'école. Ils veulent être « contremaître, chef comptable, caissier à la Banque de France, chef d'exploitation, banquier, coureur dans des courses de bicyclettes ou d'autos ».

Remarques. — Un mépris commun a été exprimé à l'égard de la situation de manœuvre. Les enfants doivent retenir qu'on évite d'être manœuvre par l'apprentissage sérieux d'un métier. Il importe donc pour eux de prévenir leurs parents de rechercher un patron chez lequel ils iront en apprentissage.

Quand un enfant a choisi le métier ou la profession de son père, en principe nous l'avons approuvé. C'est en effet le métier qu'il connaît le mieux. Il en a saisi les avantages et les inconvénients, car on n'a pas été dans la famille sans se féliciter des aubaines et sans maugréer des ennuis qu'on éprouvait. L'enfant bénéficiera en outre des meilleurs conseils.

Un élève a écrit : « Je préfère un métier à un emploi parce que le métier est plus sûr ». Combien il a raison ! Un patron hésitera davantage à se séparer d'un bon ouvrier que d'un bon employé. Il remplacera celui-ci facilement. Un ouvrier renvoyé trouve à travailler ailleurs au même tarif. L'employé congédié rencontre difficilement ailleurs une situation équivalente à celle qu'il a quittée. Il y a donc plus de sécurité et d'indépendance pour l'ouvrier que pour l'employé.

Pour encourager tout le long de l'année des entretiens portant sur des sujets de ce genre, M. Fuster a préparé pour les instituteurs des listes de maximes ou de proverbes susceptibles d'être discutés par les enfants à la lumière de leurs expériences, puis commentés par le maître. En voici quelques-uns :

Connais-toi toi-même. — Ne remets pas au lendemain ce que tu peux faire aujourd'hui. — C'est en apprenant à obéir que l'on apprend à commander. — Le désordre gaspille le temps, suspend le travail et cause la gêne. — Aie confiance en toi, c'est la première condition du succès. — La fortune sourit parfois aux audacieux ; elle s'offre toujours aux consciencieux. — L'intention n'est rien ; l'exécution seule importe. — On réussit presque toujours à accomplir ce que l'on veut avec assez de force. — La plume n'est ni plus ni moins honorable que l'outil. — Rien ne trempe mieux le caractère que d'être obligé de ne pas compter sur les autres. — L'employé entend vivre de son travail ; le patron entend être récompensé de ses efforts... — Veux-tu rester dans ton emploi ? Rends-toi indispensable. — Tout métier est bon à celui qui le sait à fond ; tout métier est mauvais pour celui qui le sait mal. — Il n'y a pas de métier facile ou de métier difficile ; tout métier exige une application constante et des efforts soutenus. — Ne choisis pas une profession dans laquelle tu n'aurais pas l'espoir de t'élever peu à peu jusqu'au plus haut degré.

RETARDÉS ET ANORMAUX

Après s'être voué particulièrement à l'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles — on se rappelle le succès de *Gymnastique féminine* et du *Guide pratique pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de jeunes filles* — M. Hartmann s'est préoccupé du sort des anormaux et des retardés. Il a écrit

pour eux un nouveau *Guide pratique*¹ qui va sortir de presse et que nous voulons recommander sans tarder à tous nos collègues, car tous pourront en tirer profit, même si leur classe ne compte ni retardés ni anormaux. La compétence de M. Hartmann est assez connue pour que nous nous dispensions d'insister. Remercions-le seulement d'avoir — en homme de cœur, ainsi que le remarque M. Jules Savary dans sa préface — mis son talent au service des déshérités. ALB. C.

LES LIVRES

TOBIE JONCKHEERE, directeur de l'École normale de Bruxelles. **La Pédagogie expérimentale au jardin d'enfants.** Bruxelles, Lamertin; Paris, Alcan; 2e édition, 1924, 168 p.; 7 fr. 50 belges.

L'*Educateur* du 27 mai 1922 a analysé ce livre précis, solide et bien documenté. Bornons-nous donc à recommander vivement cette 2e édition.

M. SCHENKER et O. HASSLER, professeurs à Genève. **Einführung in die deutsche Literatur.** 2e édition, 1923, Payot et Cie, Lausanne et Genève, 123 p., in-8°, 2 fr. 75.

En 1917, à l'apparition de cet excellent ouvrage destiné avant tout aux écoles secondaires de la Suisse romande, M. Ernest Briod a dit ici-même tout le bien qu'il en pense. La deuxième édition vient de paraître: elle prouve le succès de l'œuvre.

JEAN BEIGBEDER. **La formation du futur citoyen à l'école primaire publique.** 377 p. 1923, Alençon, Corbière et Jugain. Thèse de doctorat présentée à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

I. L'éducation nationale de 1789 à 1879. II. Les lois scolaires de la 3e République. III. L'instruction civique à l'école. IV. Notes critiques. — Œuvre consciencieuse et clairvoyante.

L. DESCOUR. **Pasteur, L'homme et l'œuvre racontés à nos enfants.** Paris, Delagrave, 66 p., 2 fr. 50 français.

Cherchez-vous une œuvre brève? Voulez-vous offrir à un enfant un livre bien à sa portée, en même temps que fait de main d'ouvrier? Prenez ce récit très vivant qui résume avec clarté les principales découvertes de Pasteur.

ALB. C.

LOUIS LUMET. **Pasteur. Sa vie, son œuvre.** Paris, Hachette. 1 superbe vol. in-4°, de 255 p. sur beau papier fort, avec 121 illustrations; 10 fr. français (relié 15 fr.)

Préférez-vous une œuvre plus étendue? Désirez-vous posséder des illustrations très nombreuses de manière à pouvoir les montrer à vos élèves ou même les leur projeter au moyen d'un épiscopes? Le *Pasteur* de M. Lumet fera admirablement votre affaire.

ALB. C.

Chants de Pâques. Commission interecclésiastique de chant religieux. L. Barblan, avenue Dapples 33, Lausanne. — Quatre chœurs mixtes: 1. *Il est ressuscité.* 2. *Rameaux.* 3. *Pâques.* 4. *Jésus est Roi de gloire.* 15 centimes.

¹ Ernest Hartmann, inspecteur cantonal de gymnastique, Lausanne. *Guide pratique pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de retardés et d'anormaux.* Recommandé par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève, Fribourg, Valais et Berne. — Jusqu'à fin avril 1 fr. 50 (Compte de chèques II B 379 Ch. Corbaz, imprimeur, Montreux.) En librairie 3 fr.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}**Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne**

Calcul mental

par

Henri ROORDA**Professeur**1 vol. in-16 cartonné Fr. **2.25**

Ce recueil d'exercices manquait ; il vient heureusement remplacer celui de Louis Pelet père, épuisé depuis quelques années, et dont les nombreuses éditions ont rendu de précieux services. Dans la vie de tous les jours, l'importance pratique du calcul de tête est si grande, qu'il est essentiel de s'entraîner de bonne heure à ses procédés.

Cet ouvrage contient plus de mille exercices concernant toutes les questions classiques de l'arithmétique élémentaire. C'est dire que les instituteurs, les institutrices et les mères de famille y trouveront une matière toute préparée qui simplifiera considérablement leur besogne lorsqu'ils voudront perfectionner leurs jeunes élèves dans la science du calcul de tête.


Ce recueil offre, en outre, cet avantage sur beaucoup d'ouvrages similaires que les problèmes très variés qu'il contient ne fourniront pas seulement à l'enfant l'occasion d'effectuer des calculs rapides : ils sont aussi de nature à le faire réfléchir.

L'auteur a rappelé dans son petit livre un certain nombre de procédés abrégatifs que les débutants n'imagineraient pas eux-mêmes. Enfin, l'imprévu qu'il y a dans quelques-unes de ces questions ne peut qu'augmenter l'intérêt que présente son recueil.

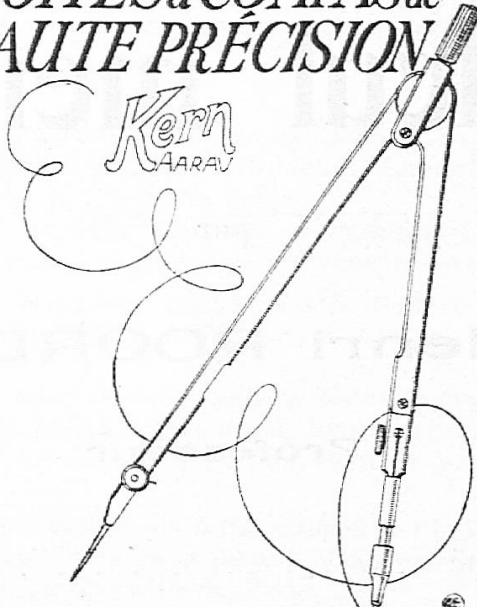
Les réponses sont réunies à la fin de l'ouvrage.

Pension

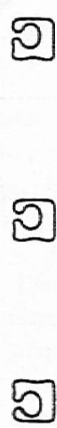
On cherche pour jeune garçon de 15 ans, pension simple chez jeune instituteur pouvant lui donner leçons de français et d'arithmétique. Entrée 1^{er} mai. Offres avec prix sous **E 21 889 L Publicitas, Lausanne.** 23



*BOÎTES à COMPAS de
HAUTE PRÉCISION*



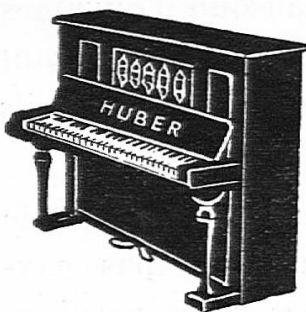
Kern & Cie S.A
AARAU - MÉCANIQUE DE PRÉCISION



Commission interecclésiastique romande de chant religieux

Pour Pâques : Un tascicule de 4 chœurs mixtes. Prix : 15 centimes. S'adresser à M. L. Barblan, pasteur, avenue Dapples, 33, Lausanne.

A la même adresse, grand choix de chœurs mixtes, chœurs d'hommes ou de dames pour Réception, visites d'Eglises et toutes cérémonies. Dem. spécim. à exam.



JEAN HUBER & SES FILS

FACTEURS et ACCORDEURS de PIANOS, LAUSANNE

Grand choix - Echange - Réparations - Accordages
Seuls agents des célèbres pianos à queue **BÖSENDORFER**
Téléphone : MAGASINS 93.74. - APPARTEMENT 29.29.
Auto-camion spécial pour les transports. - Conditions extra-avantageuses pour le Corps enseignant.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Chemin Sautter, 14

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

W ROSIER, Genève.

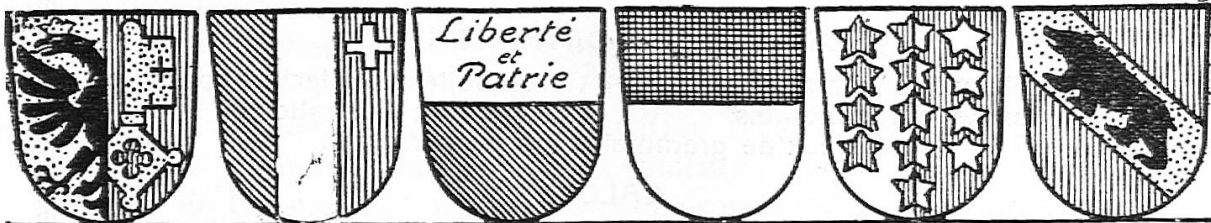
H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

M. MARCHAND, Porrentruy

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

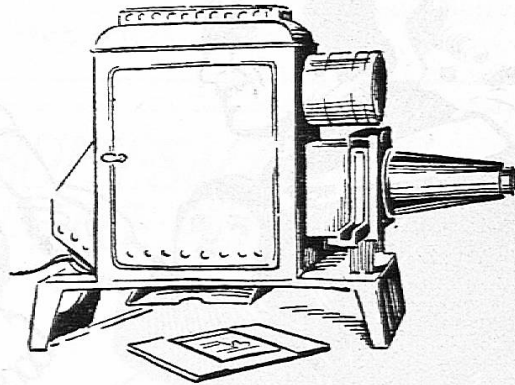
LAUSANNE | GENÈVE

1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8, Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10 Etranger, fr. 15.
 Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



EPIDIASCOPE américain nouveau modèle

pour la projection de diapositifs et d'illustrations (livres), spécialement recommandé pour l'enseignement. Demandez le prospectus.

W. WALZ, opticien, St-Gall

IMPRIMERIE

MOULIN FRÈRES

LAUSANNE **ÉDITEURS** Petit-Rocher 6 bis

Matériel pour l'enseignement intuitif de la lecture,
de l'orthographe et du calcul au degré inférieur,
préparé par M. Baudat

LECTURE ET ORTHOGRAPHE

- | | |
|--|--|
| 1. Tableaux de lecture illustrés. | 3. Boîtes pour lecture courante
(avec illustrations). |
| 2. Jeux de lettres mobiles. | |
| 4. Jeux de grammaire (en préparation). | 27 |

CALCUL

- | | |
|--|---|
| 1. Lattes et bouliers de carton de
deux couleurs. | 3. Chiffres et signes sur timbres
de caoutchouc. |
| 2. Perles de bois de div. couleurs. | 4. Cartes de problèmes. |
- Chaque série peut être achetée séparément. Dem. notice et prix-cour.